

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP) – SÉLECTION DE CONSULTANTS

CONSULTANCE : ACQUISITION DE SERVICES DE FORMATION. NUMÉRO DE L'OFFRE: PRQ20250983

Cette matrice de clarification fait partie intégrante du document d'appel d'offres et doit donc être examinée avec soin par les prestataires de services lors de la préparation et du dépôt des offres.

Il est divisé en deux sections : -

1. La section 1 contient les clarifications concernant les questions soulevées et demandées via l'adresse e-mail officielle de clarification des enchères (c'est-à-dire procurement@trademarkafrica.com).
2. La section 2 contient des conseils généraux sur la façon de préparer et de soumettre une offre compétitive.

Toutes les communications doivent être adressées à l'entité accédante, Trademark Africa, via procurement@trademarkafrica.com comme prévu dans le document d'appel d'offres.

QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATIONS

No.	Description / N° de clause	Question / Demande de clarification	Réponse	Statut
1	RFP	Clarification sur la prise en charge des locaux de formation (Proposition financière) « Conformément aux Termes de Référence, les formations peuvent être délivrées dans la salle de formation de la DSI ou dans un local extérieur. Cependant, il est également exigé que le soumissionnaire prévoie "des infrastructures de formation appropriées dans son offre technique et financière" qui reflètent un standing professionnel. Pourriez-vous confirmer si la DSI mettra sa salle de formation gratuitement à notre disposition (auquel cas nous ne budgétiserons pas de location de salle), ou si nous devons obligatoirement intégrer les coûts de location d'un espace	Lorsqu'un soumissionnaire propose d'organiser la formation dans un lieu extérieur, les frais liés à la location de la salle doivent être inclus dans la proposition financière. Ces frais doivent être présentés clairement comme une ligne budgétaire distincte afin de faciliter la comparaison entre les offres.	Clos

No.	Description / N° de clause	Question / Demande de clarification	Réponse	Statut
		extérieur de haut standing dans notre proposition financière ? »		
2	RFP	Clarification sur les ressources de calcul pour les travaux pratiques (Proposition technique et financière) « Le cahier des charges insiste sur une approche très technique et "hands-on", nécessitant la mise en œuvre de laboratoires pratiques sur des sujets avancés tels que le Deep Learning, le Fine-tuning et l'optimisation de LLM. Ces exercices exigent généralement une puissance de calcul importante (ex. serveurs équipés de processeurs graphiques/GPU ou instances Cloud). Le cabinet doit-il inclure les coûts d'approvisionnement de ces environnements de calcul (ex. crédits Cloud) dans sa proposition financière, ou l'infrastructure informatique de la DSI est-elle déjà dimensionnée pour supporter ces laboratoires ? »	<p>Les soumissionnaires seront responsables de fournir toutes les ressources nécessaires pour assurer la bonne réalisation de la formation, y compris l'infrastructure informatique requise pour les travaux pratiques.</p> <p>Si le soumissionnaire ne dispose pas déjà de ces ressources et doit les acquérir ou les mettre à disposition, les coûts correspondants devront être inclus dans la proposition financière et présentés clairement comme des postes distincts afin de faciliter la comparaison des offres</p>	Clos
3	RFP	Clarification sur le niveau de compétence initial des stagiaires (Proposition technique) « Le programme de formation cible dix (10) stagiaires de la Direction des Systèmes d'Informations et couvre des modules hautement spécialisés (Python pour la Data Science, Transformers, intégration d'API avec LangChain). Afin d'ajuster au mieux notre ingénierie pédagogique, l'équilibre entre théorie et pratique, ainsi que le volume horaire du curriculum, pourriez-vous nous préciser le niveau de prérequis technique actuel de ces stagiaires (ex. maîtrise préalable du langage Python, expérience en bases de données ou en algorithmique) ? »	<p>Les soumissionnaires doivent considérer que le groupe de participants à la formation comprendra des personnes ayant des niveaux de compétence technique variés, allant du personnel ayant des connaissances informatiques de base à des développeurs logiciels expérimentés et à des spécialistes dans des domaines tels que l'assurance qualité des logiciels.</p> <p>La méthodologie de formation proposée doit donc être adaptée à ces différents niveaux de compétence.</p>	Clos
4	RFP	Clarification sur la fiscalité et la domiciliation du contrat (Proposition financière) « Les instructions stipulent que la prestation aura lieu à Abidjan en Côte d'Ivoire, mais précisent également que "Le contrat qui en résultera sera domicilié au Ghana" et que l'offre financière doit estimer les impôts applicables au Ghana. Pourriez-vous préciser si le cabinet sera	<p>Le contrat étant domicilié au Ghana, vous serez soumis à la retenue à la source applicable au Ghana.</p> <p>Non, vous ne devez pas inclure les taxes locales ivoiriennes dans votre proposition financière.</p>	Clos

No.	Description / N° de clause	Question / Demande de clarification	Réponse	Statut
		soumis à une retenue à la source (Withholding Tax) spécifique au Ghana, et s'il faut également prévoir dans la proposition financière l'application des taxes locales		

TRADEMARK AFRICA

MARS 2026